

Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Isolé paroi REI 120 quand une distance de moins de 6 mètres avec les bureaux



Fabrication Française

⚠ Seul un certificat réalisé par un laboratoire agréé par l'Etat Français vous assure de la conformité du matériel et vous protège de toutes poursuites en cas de défaillance du matériel.

Il est important de savoir qu'une auto-certification concernant le REI 120 ne certifie pas l'acquéreur de la validation du matériel.



Caractéristiques générales :

Bungalow de stockage validé par un organisme agréé pour répondre aux contraintes de l'arrêté du 27 mars 2012

- Bungalow spécialement développé pour une utilisation sur des déchetteries
- Structure REI 120 quand une distance de moins de 6 mètres est respectée avec les bureaux
- Panneaux homologués coupe-feu 2 heures EI 120, pour un sens de feu indifférent. Protégeant aussi bien d'un feu extérieur au bungalow, que d'un feu à l'intérieur du local.
- Surface de stockage pour stocker les déchets dangereux
- Rétention sur toute la surface du sol : grâce à un bac de rétention avec revêtement anti-corrosion
- Toiture répondant à la classe CROOF (t3) pour garantir la stabilité de votre bungalow en cas d'incident
- Caillebotis galvanisés pour entreposer les déchets contenant des substances inflammables et polluantes

Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Illustrations



Plancher bac de rétention



Eclairage
Atex



Ventilation ATEX
(Vue intérieure et extérieure)

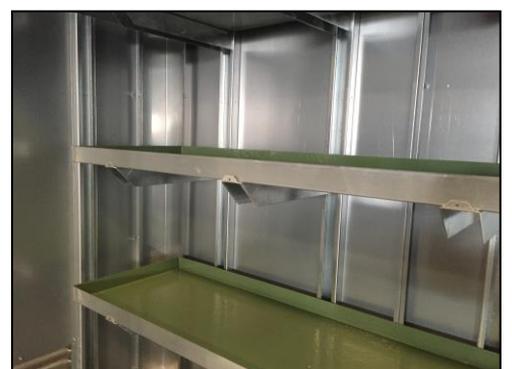
Option : Etagères



Etagères caillebotis



Etagères bac avec ou sans tôles perforées, amovibles



Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Caractéristiques Techniques

- Les produits sont stockés sur un bac de rétention recouvert de caillebotis avec une charge admissible de 1000 kg/m².
- En fonction du type et de la taille des emballages, les produits chimiques sont stockés soit directement sur les caillebotis, soit sur des étagères qui peuvent être installées en option.
- Pour la galvanisation nous suivons les normes **NF EN ISO 14713 –ISO 1461** et **NF A 35.503**.

Le Bungalow

- Bungalow DMS monobloc et étanche pouvant être installé à l'intérieur d'un bâtiment, ou à l'extérieur.
- Stockage sur caillebotis amovibles galvanisés à chaud, mailles de 30 x 40 mm.
- Stockage sur 1 niveau.
- Bungalow étanche aux éventuelles fuites de produits (bac de rétention) et aux nuisibles.
- Bungalow étanche aux intempéries par joint mastic.
- Anneaux de levage pour la manutention par élingage.
- Platines pour la fixation au sol.
- Revêtement extérieur galvanisé ou peint extérieur RAL 9002 (blanc gris ou autre couleur, à définir).
- Charge de neige supportée par le toit de 1.25kN/m² conforme à la norme NV65 en condition normale.
- Patte de mise à la terre (à raccorder sur site par vos soins).

Chassis

- Bac de rétention, épaisseur de 3 mm, en acier galvanisé à chaud, permettant une résistance au feu du sol A1 fl.
- Hauteur du chargement de 150 mm afin de faciliter l'utilisation d'un tire palette.



- La structure fondamentale du bungalow DMS/DDS Koffre 3 est composée d'un châssis tubulaire.
- Les cadres sont conçus à partir d'une structure métallique soudée en profilé acier.

- La résistance au feu du sol de nos bungalows DMS/DDS est A1 fl



Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Caractéristiques Techniques

Habillage

- Panneaux isolants de 100 mm en laine de roche recouverts de 2 tôles profilées en acier galvanisé/laqué d'une épaisseur de 6/10ème.
- Les panneaux s'emboîtent par un système d'assemblage linéaire mâle / femelle.
- NOTA : Les panneaux sont homologués coupe-feu 2 heures EI 120 (certificat en annexe), pour un sens de feu indifférent. Protégeant aussi bien d'un feu extérieur au bungalow, que d'un feu à l'intérieur du local.



Les panneaux utilisés pour la réalisation de l'habillage sont d'une épaisseur de 100mm, répondant ainsi au minima de 1,5 mm.

Notre local DMS étant validé par un laboratoire indépendant agréé par l'Etat Français, il n'est pas possible d'avoir qu'une seule paroi en panneaux coupe-feu.

Ainsi, la totalité des parois doit être en panneaux afin d'obtenir le R du REI 120 qui correspond à la résistance de la structure.

Portes

- 2 grandes portes battantes isolées sur le grand ou petit côté.
- Le bungalow DMS isolé standard R15 + avec paroi REI 120 sauf pour la porte.
- Le bungalow est équipé de base avec une porte standard avec doubles battants et un système de maintien de portes ouvertes :



Option 1 : système de verrouillage TATPA (montage également sur les portes standard ci-dessus avec « bâton de Marechal »).



Option 2 : Fermeture « type camion »



Option 3 : Fermeture avec système anti-panique:



Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Caractéristiques Techniques

Toit du Conteneur

- La toiture de nos bungalows répond à l'arrêté du 14 février 2003 relatif à la performance des toitures et couvertures de toiture exposées à un incendie extérieur.(arrête en annexe)
- La classification est CROOF (t3) (classe T30) pour une toiture.
- Concernant la résistance du toit notre fabrication suit la EN 1991 suivant l'Eurocode 1.
- La résistance est de 1250 kg/m²
- La pente est de 2% vers l'arrière
- **Le toit de nos bungalows est certifié CROOF (t3) (classe T30).**

Système d'aération naturelle

- 6 Grilles d'aération naturelles
- 1 clapet coupe-feu par bungalow DMS isolé, diamètre de 125 mm pour une aération naturelle, une entrée d'air ou une sortie d'air.
- Déclenchement par thermo fusible à partir de 70° C.



Grille d'aération naturelle



Les clapets coupe-feu d'entrée d'air sont équipés d'une protection



Signalétique

- Pictogramme en extérieur : « STOCKAGE DECHETS DANGEREUX».
- Tableau de compatibilité des produits en intérieur.
- Pour plus de sécurité, informez toutes les personnes concernées de la nouvelle réglementation CLP.
- Posters plastifiés pour faire face aux agressions de l'environnement de votre site.
- Posters de 420 x 300 mm.

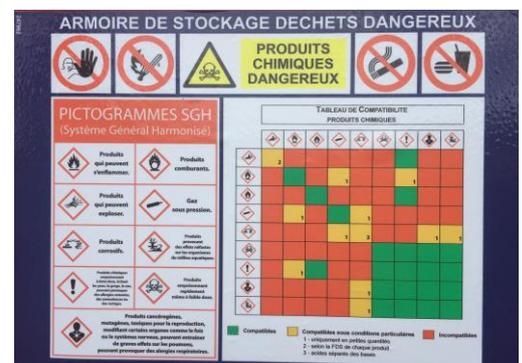


Photo non contractuelle

Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Options

► *Luminaire 2 x 36 W ATEX (placé sur le grand côté en face des portes)*

- Equipements positionnés par rapport à une personne se situant en face des portes.
- Ce matériel est défini pour une zone intérieure ATEX (II 3G T3).
- Luminaire 2 x 36W, normalisé
- Système optique : Vasque en polycarbonate antichoc et anti-UV.
- Corps du luminaire : Polyester pré-imprégné armé en fibre de verre.
- Coupure de l'alimentation à l'ouverture de la vasque pour le changement des tubes néons.
- Alimentation de 230 Volts monophasés 50 Hz.
- Dimension L x P x H = 1360 x 190 x 200 mm.
- Indice de protection : IP66.
- Température ambiante admissible : -25° C à +50° C.

Certificat ATEX du luminaire fourni à la commande avec le dossier technique.

Interrupteur Non ATEX placé à l'extérieur à proximité des portes.

Conforme à la norme ATEX et directive 94/9/CE et 99/92/CE



Pour information : tous les câblages en zone ATEX doivent impérativement suivre la Norme NF C 15-100: « Des liaisons équipotentielles doivent être réalisées entre les masses et les éléments conducteurs étrangers aux installations électriques et les tubes doivent être en acier ».

Dans le cas où un éclairage ATEX est utilisé, le câblage à l'intérieur du conteneur doit suivre cette norme.



► *Ventilation ATEX*

- Equipements positionnés par rapport à une personne se situant en face des portes.
- Le ventilateur permet de garantir un renouvellement minimum de l'air du conteneur. Il est défini pour une zone intérieure ATEX (II 3G T3).
- Renouvellement d'air de 400m³/h.
- Clapet de réglage du débit de renouvellement d'air en sortie de ventilateur.
- L'entrée d'air se situe dans la diagonale opposée du ventilateur.
- Alimentation électrique : 230 volts monophasé 50 Hz.
- Dimension L x P x H = 360 x 310 x 560 mm.
- Diamètre de sortie d'air : 125 mm.



Vue du ventilateur sans le capot, pour mieux présenter le matériel.
Tous les ventilateurs sont équipés d'un capot de protection

Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Options

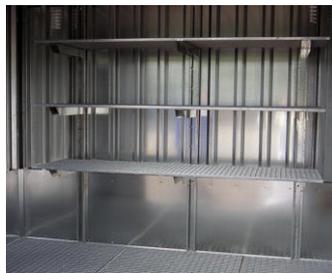
☛ Coffret électrique Non ATEX (placé sur un petit côté)

- Ce matériel est défini pour une zone extérieure non ATEX.
- Armoire électrique IP55.
- Placée à l'extérieur du bungalow.
- Alimentation électrique standard : 230 volts monophasés en régime TT. (Autres alimentations disponible sur demande)



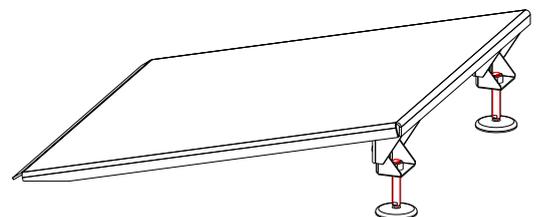
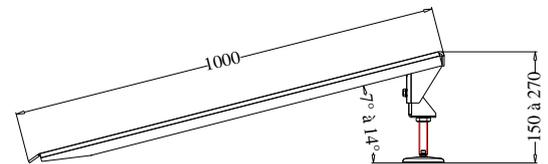
☛ Rayonnages

- Rayonnage sur 1, 2 ou 3 niveaux.
- Rayonnage sur le grand coté du fond et/ou sur un petit coté
- 1 étagère en **caillebotis galvanisés** (L x P = 2000 x 500 mm)
- Charge par niveau = 120 kg maximum uniformément répartie.
- Hauteur minimum du premier niveau = 525 mm.
- Réglage par cran de 150 mm sur 8 positions maximum.



☛ Rampe d'accès

- Rampe en acier galvanisé à chaud anti-dérapante
- Réglage en hauteur de 150 à 270 mm.
- Pied avec système de rotule.
- Charge admissible = 300 kg.
- Dimension L x P x H = 1000 x 900 x 150/270 mm.
- Poids = 54 kg.
- La rampe peut être utilisée pour le passage d'un transpalette

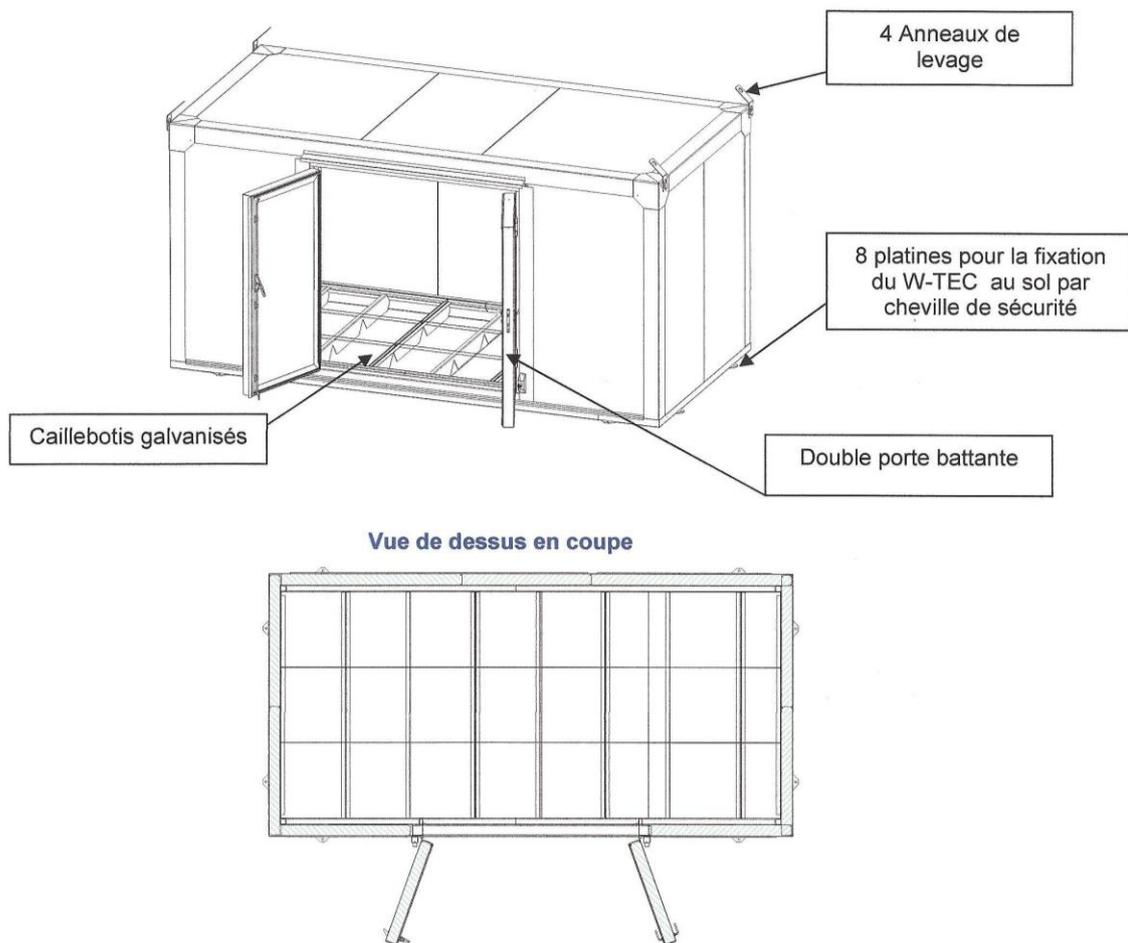


Conteneur isolé de stockage « Koffre » (Classe 3)

Caractéristiques

Equipement	Koffre 3 - 40	Koffre 3 - 50	Koffre 3 - 60
Dimensions extérieures L x P x H	3760 x 2510 x 2500 mm	4960 x 2510 x 2500 mm	6160 x 2510 x 2560 mm
Dimensions intérieures L x P x H	3440 x 2190 x 2100 mm	4640 x 2190 x 2100 mm	5840 x 2190 x 2100 mm
Volume	15,8 m ³	21,3 m ³	26,8 m ³
Hauteur sol / plancher	180 mm	180 mm	180 mm
Dimensions utiles des portes L x H	2000 x 2000 mm	2000 x 2000 mm	2000 x 2000 mm
Volume de rétention	1100 Litres	1600 Litres	2000 Litres
Poids à vide		2000 Kg	2430 Kg
Charge caillebotis galvanisés	1000 Kg/m ²	1000 Kg/m ²	1000 Kg/m ²
Ouverture des portes	170°	170°	170°
Fixation	8 chevilles chimiques M10	8 chevilles chimiques M10	8 chevilles chimiques M10

Schéma de principe



Le constructeur se réserve le droit de modifier les données techniques sans préavis

Conteneur DMS/DDS « Koffre » (Classe 3)

Installation / Conditions générales

Instruction d'installation module de stockage

- Les modules de stockage doivent être posés sur une dalle béton afin d'éviter l'échauffement en cas d'incendie, la dalle doit avoir une résistance suffisante pour supporter le poids du conteneur et de son chargement.
- Calage impossible : le bac de rétention doit être en contact avec la dalle béton afin d'être en conformité avec le procès-verbal coupe-feu.
- Planéité de la dalle 0,5%.
- La fixation au sol est à réaliser avec des chevilles de sécurité adaptées à la nature du sol (non fournies), celles-ci sont obligatoires pour garantir une sécurité optimale.
- Manutention par grue avec les anneaux de levage ou par chariot élévateur avec un surélévateur du conteneur avec des bastaings.
- Enlever les bastaings avant l'installation définitive.
- La résistance du sol et sa possibilité d'ancrage est de la responsabilité du client.

Instruction d'installation option ventilateur d'extraction

- Le ventilateur est livré monté sur le conteneur.
- Si votre conteneur est installé dans un bâtiment et si vous souhaitez réaliser un gainage du ventilateur vers l'extérieur, le gainage et le montage de celui-ci reste à votre charge.

Contenu de la livraison

- Dossier technique de l'équipement en format informatique comprenant :
- Plan et schéma des équipements électriques et mécaniques.
- Certificat CE de l'équipement.
- Les fiches techniques et certificats des équipements additionnels.
- Les consignes de maintenance pour l'équipement installé
- Le dossier d'ouvrage.

Conditions générales de l'offre

- L'installation est à la charge du client.
- Les coûts éventuels de contrôle par un organisme agréé ne sont pas compris dans l'offre
- Le client est responsable de l'approvisionnement en énergie et de la mise à la terre du produit avant la validation
- Le client est responsable de la fourniture des fondations pour l'implantation du conteneur suivant nos instructions d'installation.
- Toute fourniture ou prestation non explicitement définie dans la présente offre reste à la charge du client

Vous devez vous assurer

- De la compatibilité des produits stockés avec les matériaux proposés,
- De la compatibilité de stockage des produits susceptibles d'être stockés ensemble,
- Que vos produits ou votre site ne sont pas soumis à une réglementation particulière,
- De la compatibilité de votre processus d'utilisation avec le matériel proposé.